

Mercredi 26 novembre 2025, 19h
tenue au Salon du personnel de l'École l'Arbrisseau

PRÉSENCES	Présent	Absent	Droit de vote
Membres parents			
- Aude Bourdon <i>Vice-présidente, Substitut au Représentant au Comité de parents du CSSDD</i>	X		X
- Alexandre Dal-Pan	X		X
- Marie-Hélène Dancause	X		X
- Clémence Morin <i>Présidente, Représentante au Comité de parents du CSSDD</i>	X		X
- Anne-Julie Poirier <i>Trésorière</i>	X		X
- Véronique Dion <i>Parent (substitut)</i>		X	
- Dominique Jobin-Chamberland <i>Parent (substitut)</i>	X		
Membres du personnel			
- Steve Hamel <i>Représentant du Service de garde</i>	X		X
- Johanne Lemelin <i>Représentante du personnel enseignant (titulaires)</i>	X		X
- Agnieszka Matyjasiak <i>Représentante du personnel enseignant (spécialistes)</i>		X	
- Vilma Ruiz <i>Représentante du personnel de soutien</i>	X		X
- Mélissa Savard-Morin <i>Représentante du personnel enseignant (substitut)</i>	X		X
Membre communauté <i>Poste vacant</i>			
Direction et Secrétariat			
- David Martel <i>Directeur</i>	X		
- Mélika Hamel <i>Secrétaire du CÉ</i>	X		
Invités			
- Léa-Jade Bouchard <i>Stagiaire, Préscolaire 5 ans (Observatrice)</i>			

1. Ouverture de la séance

1.1. Mot de bienvenue – Vérification du quorum

Clémence Morin fait la vérification du quorum. La séance a été déclarée officiellement constituée.
L'ouverture de la séance se fait à 19h01.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Clémence Morin fait la lecture de l'ordre du jour. Elle fait l'ajout, au point 6, du renouvellement de l'offre parascolaire pour l'hiver et, au point 7 (Autres sujets), de la question des tarifs des forfaits de photographie scolaire.

C.E. 2025/26-11-26_27	Il est proposé par Alexandre Dal-Pan et appuyé par Mélissa Savard-Morin, d'adopter l'ordre du jour tenant compte des ajouts mentionnés ci-dessus. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

1.3. Adoption du procès-verbal du 29 octobre 2025

Aucune modification n'est apportée.

C.E. 2025/26-11-26_28	Il est proposé par Anne-Julie Poirier et appuyé par Marie-Hélène Dancause, d'adopter le procès-verbal du 29 octobre 2025. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

1.4. Suivi du procès-verbal 29 octobre 2025.

Le suivi sera fait avec le rapport de la direction en 6.4.

2. Intervention du public

Aucune intervention du public

3. Consultation CSS des Découvreurs

Cette consultation concerne le document *Cadre relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements du CSSDD*.

- Clémence Morin présente le document et explique qu'il s'agit d'un document officiel devant être approuvé par le conseil d'administration. Le CA l'envoie en consultation à diverses instances, notamment les écoles, afin que le contenu du document soit validé et reflète la réalité de l'école.
- David Martel explique que le cadre présente les services offerts dans les différents établissements. Il mentionne qu'un ajout a été effectué cette année, soit l'intégration, dans un même document, des différents types de classes spéciales, présentés sous forme de tableau récapitulatif à la fin du document.
 - o Ce document permet également aux parents de s'informer sur les services offerts dans les autres établissements.
- Le bordereau de retour de consultation permet de mettre en contexte la démarche de la consultation et d'en expliquer les objectifs.
 - o Il est suggéré d'inclure un ordre de lecture des documents pour que les parents prennent connaissance du bordereau en premier, car celui-ci explique le motif de la consultation.

Clémence Morin mentionne que certaines propositions de reformulation ou de clarification ont déjà été envoyées par le Comité de parents :

- Au point 2 du document, il est indiqué qu'en fonction du nombre d'élèves inscrits et de la capacité d'accueil, la détermination des services dispensés dans chaque établissement pourrait être modulée. Le Comité de parents estimait que la formulation actuelle laisse place à une interprétation trop large et qu'il ne faudrait pas que cela ouvre la possibilité de créer une instabilité dans les services offerts aux élèves.

Les membres du CÉ indiquent que le document et le bordereau de retour de consultation sont conformes pour l'Arbrisseau.

C.E. 2025/26-11-26_29	Il est proposé par Alexandre Dal-Pan et appuyé par Mélissa Savard-Morin; de transmettre l'avis EN ACCORD concernant le projet de <i>Cadre relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements du Centre de services scolaire des Découvreurs</i> ; de transmettre la résolution à l'adresse dgdecou@cssdd.gouv.qc.ca avant le 5 décembre 2025. Adopté à l'unanimité.
------------------------------	---

4. Demandes de fonds liées à la participation à une activité

4.1. Journée Porte ton Pyj – Enfant Soleil (Découvreur à la course)

Clémence Morin a déposé pour les membres des informations relatives à cette activité. Depuis plusieurs années, l'école participe à la Journée Porte ton Pyj (cette année aura lieu le 27 février 2026). Les dons recueillis lors cette journée sont habituellement entièrement redirigés vers l'événement *Découvreurs à la course*, qui les verse ensuite à Opération Enfant-Soleil.

Il pourrait être intéressant de mettre en place une initiative à l'interne et d'impliquer le comité d'élèves en développant une capsule vidéo pour expliquer la cause. Cela pourrait constituer une partie complémentaire au projet éducatif en lien avec l'enjeu 2 (Le bien-être de tous).

C.E. 2025/26-11-26_30	Il est proposé par Johanne Lemelin et appuyé par Aude Bourdon, d'approuver la collecte de fonds dans le cadre de la journée Porte ton Pyj. Approuvé à l'unanimité.
------------------------------	--

4.2. Dictée P. G. L. 2025-2026

Le CÉ doit approuver la collecte de fonds pour la Dictée P. G. L. David Martel informe les membres que la fondation de l'école réfléchit actuellement à organiser un projet de dictée. Si l'année prochaine un projet est présenté à l'équipe-école, celle-ci pourra éventuellement remplacer la dictée P. G. L., suivant une décision du CÉ.

C.E. 2025/26-11-26_31	Il est proposé par Aude Bourdon et appuyé par Vilma Ruiz, d'approuver la collecte de fonds pour la dictée P. G. L. Approuver à l'unanimité.
------------------------------	---

5. Service de garde – Capacité lors des journées pédagogiques

David Martel explique que la capacité d'accueil du service de garde qui avait précédemment été établie pourrait être encore trop élevée. Une distinction doit être faite entre la capacité d'accueil lors des sorties par rapport à lorsque les élèves restent à l'école.

Steve Hamel donne l'exemple de la dernière journée pédagogique, qui avait lieu à la Vallée secrète, à laquelle 183 élèves étaient inscrits. L'organisme offrant l'activité exigeait un ratio de quinze élèves par adulte, rendant difficile le recrutement du personnel nécessaire. Certains élèves nécessitant un encadrement plus étroit ont dû être exclus de la sortie, le contexte spécifique de l'activité soulevait des enjeux pour la sécurité des élèves concernés.

- Notons qu'il s'agissait de la première fois que les élèves du préscolaire pouvaient participer à une sortie et que, de plus, celle-ci avait lieu un jeudi, ce qui a pu influencer le nombre d'inscriptions.
- Il est proposé d'indiquer une capacité réduite lors des sorties, celles-ci étant généralement plus populaires, ce qui entraîne un surplus d'inscriptions.
- La question est soulevée à savoir s'il serait préférable de ne pas tenir de sorties lorsque le service de garde ne peut pas assurer un ratio adéquat.
 - o Steve Hamel précise que, lorsque les élèves demeurent à l'école, le nombre d'inscriptions se situe généralement autour de 160, capacité que le service de garde est en mesure de gérer.
- Il serait pertinent de demander aux parents s'ils ont réellement besoin du service lors des journées pédagogiques avant qu'ils inscrivent leur enfant, et de les informer lorsque le personnel est réduit.
- Il est suggéré de consulter les chiffres des deux dernières années sur le nombre d'enfants lors des journées avec une sortie versus les journées sans sortie pour prendre une décision éclairée.
- Clémence Morin rappelle que les profils des services de garde sont extrêmement différents d'une école à l'autre et que le sujet sera très probablement abordé au Comité de parents (cette année ou la suivante selon la planification du CP).

6. Renouvellement du parascolaire pour l'hiver

Clémence Morin explique que la session en cours se termine bientôt et demande s'il convient de poursuivre l'offre de parascolaire pour le reste de l'année ou de proposer une offre différente pour l'hiver.

David Martel informe qu'une rencontre avec le service de garde est prévue, au cours de laquelle certaines questions seront abordées pour voir comment ça se passe de leur côté. Il mentionne notamment que des activités de bricolage sont déjà proposées dans la cadre du service de garde, ce qui amène à réfléchir à la pertinence d'offrir la même activité au parascolaire. Les autres éléments à considérer incluent notamment la fréquence des activités ainsi que l'occupation des espaces, notamment des classes.

- Aude Bourdon précise que l'activité parascolaire de bricolage permet à l'enfant de repartir avec une production et que l'offre parascolaire est tout de même plus complète que ce qui se fait au service de garde.
- Mélissa Savard-Morin demande aussi de faire une consultation auprès des enseignants pour voir s'ils ont aussi des constats à faire / des choses à améliorer quant à l'utilisation des locaux-classes et du matériel (habituellement réservé à un usage sur les heures-classe avec l'enseignant).

C.E. 2025/26-11-26_32	Il est proposé par Marie-Hélène Dancause et appuyé par Anne-Julie Poirier, de reconduire l'entente avec l'organisme ParascoQuébec pour l'offre d'activités parascolaires pour 2026. Approuvé à l'unanimité.
------------------------------	---

7. Rapports

7.1. Rapport du représentant du Service de garde

Steve Hamel fait le rapport du représentant du Service de garde.

- Le service de traiteur se déroule très bien. Il n'y a pas eu de plaintes. La responsable est toujours disponible, elle transmet les listes de menu chaque vendredi pour la semaine suivante.
- Plusieurs employés seront en arrêts de travail dans les prochaines semaines, le service de garde sera plus serré au niveau du personnel jusqu'au 15 décembre. Cependant, le système Scolago, un système de remplacement du centre de service, permet de combler les besoins en dernier recours.

7.2. Rapport du représentant au Comité de parents

Clémence Morin fait le rapport du représentant au Comité de parents. Elle résume les points importants qui ont été discutés.

- Mme Doré a notamment fait une présentation sur les mesures mises en place par le centre de service scolaire afin de soutenir les écoles et les élèves dans l'accompagnement des élèves en difficulté.
- Le Comité de parents a lui aussi reçu une mise en demeure au sujet des allergènes. Puisque le ministère travaille déjà sur l'élaboration de nouvelles politiques alimentaires, le Comité de parents arrête son propre processus et s'en remet aux réflexions qui seront émises par le CSS et le ministère.
- La politique du transport scolaire sera abordée lors de la rencontre du 10 décembre.
- Le Comité de parents offrira sa formation annuelle le 14 janvier à 19h30, destinée à tous les membres des conseils d'établissement, portant sur le financement du centre de service et des écoles. Cette formation est donnée par la Fédération des comités de parents.
- L'an dernier, une initiative parentale à l'école Rochebelle avait permis l'obtention d'une licence pour le film *Screenagers*, destiné aux parents. Le comité a obtenu de prolonger la licence afin de permettre des visionnements dans toutes les écoles jusqu'au mois de juin. Une projection du documentaire, suivie d'une discussion avec les parents, avait été organisée par le CP (au Collège des Compagnons). Une projection est organisée par l'OPP à l'École secondaire De Rochebelle le 1er décembre 2026. Quelques autres écoles songent à organiser une projection.
 - o David Martel propose de consulter le Comité TIC de l'Arbrisseau afin d'évaluer la pertinence de cette activité pour les parents de nos élèves. L'école serait en mesure de l'offrir, cette activité répondant

à certains objectifs scolaires. La décision de l'équipe-école sera transmise au CÉ lors d'une séance subséquente.

- Les inscriptions seront bientôt ouvertes pour une conférence offerte par l'Unité mixte de recherche (UMR) Synergia, intitulée *Le stress et l'anxiété : mieux comprendre pour soutenir mon enfant*.

7.3. Rapport de la présidence, correspondance reçue et trésorerie

Clémence Morin fait le rapport de la présidence.

- Il y aura très probablement un changement de plateforme à prévoir pour l'organisation et la transmission de la documentation de préparation pour les membres du CÉ. En effet, il devrait y avoir une migration des services vers SharePoint.
- Un envoi de courriel sera fait pour que les membres puissent ajouter les rencontres à leur agenda virtuel.
- Un rappel que la Semaine des enseignants est du 2 au 6 février 2026 et que la Semaine du service de garde est du 11 au 15 mai 2026.
- Le procès-verbal de l'assemblée de parents a été rédigé, il demeure à valider.
- Puisque les sous pour l'aide alimentaire sont redirigés vers le service traiteur, Véronique Dion, parent substitut du CÉ, voudrait mettre en place un projet de dons de collations. Clémence Morin indique aux autres membres du CÉ que s'ils souhaitent s'impliquer dans ce projet ils peuvent la contacter.
- Des questions ont été soulevées lors de l'assemblée de parents concernant des fonctionnalités de base sur la plateforme Mozaïk et la transition vers la nouvelle plateforme/application Clic-École. Il pourrait être pertinent de faire un kiosque pour aider les parents dans cette transition et répondre à leurs questions.
 - o On pourrait profiter du kiosque pour consulter les parents sur les sujets pour lesquels ils souhaiteraient être consultés à l'avenir.
 - o Le kiosque doit permettre d'expliquer aux parents les raisons du changement de plateforme et de savoir ce qui est accessible sur la nouvelle plateforme.
- Le Conseil d'administration doit s'assurer que les formations obligatoires des membres du CÉ sont complétées.
 - o On pourrait créer une fiche de suivi permettant à chaque membre d'indiquer les formations suivies. Elles pourraient aussi être centralisées sur Moodle, avec un système qui faciliterait l'accès aux formations. Cette possibilité est en discussion au centre de service.

7.4. Rapport de la direction

David Martel fait le rapport de la direction.

1. Projet-partage
 - a. Il précise qu'il sera nécessaire de trouver un commanditaire pour l'achat des boîtes de carton pour l'an prochain, en raison d'une augmentation des coûts, estimée à 600 \$. Pour l'année en cours, l'école Ste-Geneviève assumera le coût des boîtes.
 - b. David informe que deux familles de l'école ont été ciblées dans le cadre du Projet-partage. Les deux familles bénéficieront de la redistribution des dons reçus en grande quantité, dont une part importante proviendra du personnel de l'école.
2. Situation en première année.
 - a. Concertation de l'équipe-école et des services éducatifs.
 - b. Les formations CPI se font progressivement.
3. Une enseignante supplémentaire a été ajoutée dans une des classes en avant-midi.
 - a. Un travail d'intervention est en cours auprès des enfants.
 - b. Une demande officielle pour l'ajout d'une éducatrice supplémentaire a été transmise au centre de services scolaire, mais les demandes de personnel de soutien explosent dans plusieurs écoles.
 - c. Le projet de salle d'apaisement pour les enfants est en place.
 - d. Les bureaux des TES ont été déplacés sur l'étage des premières années, ce qui leur permet de faire des interventions plus rapidement lorsque nécessaire.
 - e. Une enseignante a fait une communication au sujet des mesures mises en place. Notons que ces dossiers sont sensibles et que plusieurs informations ne sont pas dévoilées et doivent demeurer

confidentielles. Si des questions ou inquiétudes persistent chez les parents d'élèves dans les classes concernées, David Martel demeure disponible pour eux.

4. Règles de conduite
 - a. L'Info-parents de ce matin présente aux parents les modifications aux règles de conduite. Un petit contrat a été envoyé pour avoir leur signature.
5. Le dossier des allergies
 - a. L'Info-parents disait également que l'école interrompait toutes les démarches sur le dossier des allergènes.
6. Il y a eu une demande d'accès à l'information pour tout ce qui concerne les allergies, les dossiers ont été transmis au centre de services scolaire.

8. Autres sujets

La question du renouvellement du contrat de photo scolaire est abordée.

Dominique Jobin-Chamberlan fait part de son expérience.

- Elle mentionne que les classes ont reçu les formulaires tardivement, laissant un délai restreint d'environ trois jours pour la reprise et la prise de rendez-vous pour ceux qui voulaient reprendre la photo.
- Elle souligne également qu'elle trouve que les forfaits photos sont relativement chers, surtout comparé à l'offre de l'année dernière avec Belco photo.
- Clémence Morin mentionne que l'an dernier, la représentante de Belco photo lui avait fait part qu'elle songeait à passer à une formule uniquement en fichiers numériques. Cependant, l'offre de l'année prochaine comprend encore des photos imprimées selon le site web.
- David Martel fait part que les enseignants ont apprécié l'expérience avec Photo Repensée et souhaite renouveler cette formule. Les photos sont plus belles et plus naturelles, et c'est beaucoup plus facile en classe, notamment avec les plus jeunes. De plus, l'école commence à manquer de lieux disponibles pour déplacer les classes et prendre les photos.

Étant donné qu'il s'agit d'un nouveau service, une consultation auprès des parents pourrait permettre d'obtenir un avis plus global. Il est proposé de tenir cette consultation après 2 ans.

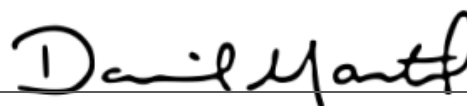
9. Fermeture

- 9.1. Date de la prochaine rencontre – 28 janvier 2026.
Une formation virtuelle aura lieu le 14 janvier à 19h30.

- 9.2. Levée de la réunion.
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, il est proposé de lever la séance.
La séance est levée à 20h59.



Clémence Morin *Présidente du Conseil d'établissement*



David Martel *Directeur, École l'Arbrisseau*